

Agent des écoles et bâtiments
(Missions périscolaires et de remplacements)
à temps non-complet (17h) – H/F – Catégorie C
A partir du 1^{er} septembre 2026

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune de THUE ET MUE regroupe les communes historiques de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, BROUAY, CHEUX, LE MESNIL PATRY, PUTOT EN BESSIN, SAINTE CROIX GRAND TONNE. Elle est membre de la Communauté urbaine CAEN LA MER. Sa population comprend près de 6 500 habitants. Elle comprend 3 écoles (près de 600 élèves) avec des services de restauration, de transports, de garderie et d'étude surveillée. Elle propose également aux familles l'accueil de leurs enfants sur 3 sites pour les centres de loisirs (les mercredis, petites et grandes vacances) et un relais petite enfance.

Placé sous l'autorité de la responsable des Services Educatifs.

Lieu de travail : Multi sites (Bretteville L'Orgueilleuse, Cheux, Le Fresne Camilly)

Horaires

11h45-13h45	Restauration scolaire Bretteville (autres sites en cas de besoins en remplacement)	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
13h45-16h15	Ménage bâtiments communaux	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
16h15-19h00	Remplacement selon les besoins en garderie/ménage	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon l'organisation du site et de la composition des classes.

Missions Principales

- GARDERIE
- SURVEILLANCE DE COUR
- MENAGE CANTINE / ECOLE / CLASSE / GARDERIE / BATIMENTS COMMUNAUX
- GRAND MENAGE

ACTIVITES

MISSIONS PERISCOLAIRES

- Appui construction des gazettes du périscolaires
- Préparation d'activités d'animation en lien avec des partenaires et avec les équipes
- Appui aux projets éducatifs
- Participation à la pré-rentrée

GARDERIE

- Assurer la distribution du goûter.
- Pointer les présences et les absences des enfants.
- Assurer la surveillance des enfants.
- Animer un cycle d'activités périscolaires.
- Encadrer les déplacements des enfants.
- Aider l'enfant à acquérir son autonomie dans ses apprentissages.
- Assurer le lien avec les familles,
- Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant par une personne autorisée.

SURVEILLANCE DE COUR

- Animer un cycle d'activités périscolaires.
- Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant par une personne autorisée.
- Pointer les présences et les absences des enfants.

MENAGE CANTINE / ECOLE / CLASSE / GARDERIE / BATIMENTS COMMUNAUX

- Nettoyer les locaux scolaires et périscolaires selon un protocole fixé.
- Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants.
- Contrôler l'état de propreté des locaux.
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.
- S'assurer et participer à l'agencement du mobilier (chaises, tables, etc.).
- Assurer l'entretien du linge du service (blouse, torchons, serviettes...).

Spécificités du poste et compétences du poste

- Annualisation du temps de travail.
- Sens des relations humaines (travail en équipe, qualité d'accueil du public, bienveillance).
- Discrétion professionnelle exigée.
- Disponibilité et réactivité.
- Capacité à rendre compte.

Avantages de la collectivité

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Adhésion au CNAS (avantage sur la billetterie, sorties, chèques vacances, Noël des enfants, etc...)
- Chèques CADHOC
- Participation employeur au contrat labellisé Santé et au contrat groupe Prévoyance

Si vous disposez d'un permis D, sachez que la commune y sera particulièrement attentive.

Date limite des candidatures : 12 juin 2026

Jury de recrutement : semaine du 22 au 26 juin 2026

Adresser lettre de motivation et Curriculum Vitae à :

Commune de THUE ET MUE
8 avenue de la Stèle
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
14740 THUE ET MUE
Ou par Mail à : rh@thueetmue.fr